

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE de SOUSTELLE
30110**Séance du **Mardi 05 Avril**Numéro de délibération **D2022_11**

L'an 2022

et le Mardi 05 Avril

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents :

Georges RIBOT, Jean Pierre OZIL, Sébastien KUBANI, Claude SOLEIROL, Eric PRIVAT, Jerome NOGARET, Laurent BRUNEL

Représentés: Christian PRIVAT par Jean Pierre OZIL, Ophélie COEURDACIER DE GESNES par Georges RIBOT

Absents :

Excusés : Loïc VOILLIOT, Céline LINGERAT

A été nommé secrétaire :

Sébastien KUBANI

Objet de la Délibération

Don en soutien au peuple Ukrainien

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours l'Ukraine, l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile appellent, ensemble, à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Monsieur le Maire,
INFORME l'assemblée de la demande de fonds adressée par l'association des Maires et la protection civile.
CONSIDERANT cette situation tragique et sensible aux drames humains qu'elle engendre,
CONSIDERANT l'appel à la solidarité de l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile,

Monsieur le Maire,
PROPOSE qu'un don exceptionnel soit accordé à cette association pour un montant de 1000 €

Le conseil après avoir délibéré,

EMET un avis favorable

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire : Georges RIBOT

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

du

du

